



ÉRIOCHLOÉ VELUE

Woolly cupgrass

Eriochloa villosa (Thunb.) Kunt

Problématique

L'ériochloé velue (*Eriochloa villosa*) est une graminée annuelle originaire d'Asie. Elle est présente au Québec depuis 2000. Il s'agit d'une plante envahissante difficile à réprimer. Les herbicides homologués dans le maïs et le soya ont peu ou pas d'effet sur cette plante. Son métabolisme en C4, comme le maïs, la rend très efficace en conditions chaudes et sèches, ce qui lui confère un avantage contre plusieurs espèces cultivées. Elle est bien adaptée aux cultures de maïs et de soya. Elle a un impact important sur les rendements dans les champs touchés; un seul plant d'ériochloé velue peut produire, en conditions québécoises, jusqu'à 50 000 semences. Elle se multiplie rapidement si des mesures ne sont pas prises pour l'éliminer.



Principales caractéristiques



1. GRAINES

- Ovales-arrondies
- Environ 3 mm de longueur
- Jaunâtres à brunâtres
- Surface faiblement ridée

4. FEUILLES

- Densément pubescentes sur les deux faces (poils très courts)
- Ligule ciliée
- Base du limbe élargie

2. PLANTULE *

- Feuilles ovales à oblongues
- Pubescente (poils de moins de 1 mm) conférant un toucher velouté
- Gaine arrondie à ovale

5. INFLORESCENCE

- Épillets disposés sur deux rangs portés sur un seul côté de l'axe qui les supporte
- Poils fins et laineux visibles
- Branches latérales de la panicule étalées sur le même plan

3. TIGE

- Peut dépasser un mètre de hauteur
- Premiers nœuds pouvant s'enraciner au sol
- Nœuds et entre-nœuds du haut de la plante pubescents

6. ÉPILLETS

- Longueur : 4-5 mm; largeur : 2-3 mm
- Structure rigide en forme de coupe à la base
- Colorés de pourpre à maturité

* Au stade plantule, la meilleure façon d'identifier l'ériochloé velue est de déterrer la plante et d'observer la semence attachée aux racines.

Situation actuelle

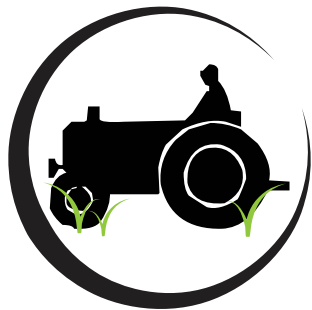
Au cours des années, la présence de l'ériochloé velue a été confirmée dans certaines régions du Québec. Des programmes de recherche ont été initiés afin d'approfondir les connaissances sur la biologie et les méthodes de lutte efficaces contre l'ériochloé velue. De plus, les observations faites chez les producteurs aux prises avec cette plante ont permis d'acquérir diverses connaissances sur le sujet.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE

- **Dépister les champs régulièrement.** L'ériochloé velue se propage rapidement et peut germer facilement jusqu'au mois d'août. Le dépistage régulier permet de détecter les jeunes plants avant la production des semences et rend ainsi possible des interventions pour les éliminer.
- **Porter une attention particulière aux contours de champs.** Selon les données recueillies au cours des dernières années, ces endroits contiennent davantage de plants puisque les traitements herbicides y sont moins uniformes ou même absents.
- **Assurez-vous de bien nettoyer la machinerie à la sortie d'un champ** infesté puisque cette dernière est le principal moyen de dispersion de l'ériochloé velue. Portez une attention particulière si des travaux sont réalisés à forfait.
- **Travailler les champs infestés en dernier.**

MOYENS DE LUTTE

Lutte mécanique



- Les cultures de soya et de maïs comportent leurs avantages et leurs inconvénients. Le soya a l'avantage d'être facile à dépister, même à maturité. Cette culture se prête bien à l'arrachage manuel de l'ériochloé velue dans le cas où certains plants auraient échappé aux traitements herbicides ou au sarclage. Dans le maïs, il est possible d'effectuer du désherbage mécanique, tout comme dans le soya. Par contre, l'ériochloé velue est particulièrement bien adaptée à proliférer dans cette culture et le dépistage est difficile une fois que les rangs sont refermés.
- La lutte mécanique est efficace si la mauvaise herbe est petite et respecte les stades habituellement recommandés pour l'usage des différents équipements. Par contre, plusieurs passages sont nécessaires tout au long de la saison. Le travail mécanique est peu efficace sur des plants bien développés, notamment en raison de leur capacité d'enracinement au niveau des nœuds.
- La fauche n'est pas recommandée. Les observations effectuées sur le terrain ont permis de constater que le fauchage de l'ériochloé velue entraîne un tallage important de la plante, qui développe un port rampant et produit tout de même des semences.

Lutte chimique



- Utiliser du glyphosate ou du glufosinate d'ammonium (en deux applications). Selon les connaissances actuelles, le glyphosate et le glufosinate d'ammonium démontrent une bonne efficacité contre l'ériochloé velue.
- Éviter de cultiver du soya ou du maïs conventionnel. Les connaissances actuelles ne permettent pas pour le moment de recommander un herbicide efficace contre l'ériochloé velue pour le soya ou le maïs non modifiés génétiquement. Cependant, plusieurs herbicides et autres techniques de désherbage destinés aux cultures de céréales, de soya et de maïs sont actuellement à l'étude.

IMPORTANT

L'ériochloé velue est une plante à déclaration obligatoire. Vous devez donc déclarer sa présence au bureau de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) situé le plus près de chez vous. Pour obtenir une liste des bureaux locaux, composez le 1 800 442- 2342 ou visiter le site Web suivant :

www.inspection.gc.ca.

CONTACT

Pour toute information supplémentaire ou si vous avez besoin d'assistance dans la gestion de l'ériochloé velue, contactez l'équipe de malherbologie du CÉROM au 1 450 464-2715.